

Bruxelles, le 09 AVR. 1992

- 2 -

Cabinet du Ministre de
l'Education

- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et
et Echevins;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement
préscolaire, primaire, secondaire, ordinaire
ou spécial de la Communauté française;
- Aux pouvoirs organisateurs et aux Chefs des
établissements d'enseignement préscolaire,
primaire, secondaire, ordinaire ou spécial
subventionnés par la Communauté française;
- Aux Directeurs(trices) des Centres PMS de
la Communauté française;
- Aux pouvoirs organisateurs et aux Directeurs
(trices) des Centres PMS subventionnés par
la Communauté française;

POUR INFORMATION :

- Aux Membres des services d'inspection et de
vérification de l'enseignement préscolaire,
primaire, secondaire, ordinaire ou spécial
de la Communauté française ou subventionné
par elle;
- Aux Syndicats du personnel enseignant;
- Aux Associations de parents.

Objet : 5ème Journée Mondiale sans tabac "Travail sans tabac, franchissons
le pas" - "Le bien-être sans tabac à l'école"

De nos jours, il n'est plus douteux que le tabagisme constitue la première
cause de décès prématuré dans les pays industrialisés. Chaque année, la
cigarette provoque davantage de morts que l'alcool, la drogue, le sida, les
crimes, les suicides et les accidents de voiture réunis.

La prévention des habitudes tabagiques, à ce titre, devrait constituer un
objectif primordial pour les personnes soucieuses de la santé des citoyens.
En particulier, les responsables de l'enseignement ont une mission
exemplaire à accomplir dans le cadre de l'éducation à la santé.

L'école est le lieu où, par excellence, se trouvent rassemblés les sujets
les plus vulnérables à l'égard des tentations tabagiques, c'est-à-dire les
adolescents et les pré-adolescents.

Un décret du 2 décembre 1982 interdit du reste de fumer dans les locaux où
les élèves sont présents, dans tous les établissements de l'enseignement
maternel, primaire, spécial, artistique et secondaire de plein exercice et
de promotion sociale.

Le 31 mai 1992, la 5ème Journée Mondiale sans tabac sera l'occasion, pour
votre établissement, de rappeler à vos élèves les bienfaits d'une
atmosphère sans tabac à l'école. Chacun doit pouvoir travailler dans une
ambiance agréable et respirer l'air le plus pur possible.

La F.A.R.E.S. (Fondation contre les Affections Respiratoires et pour
l'Education à la Santé) vous propose de consacrer cette journée à la
sensibilisation de vos élèves et du corps enseignant aux méfaits du tabac
d'une part, à la réflexion sur les motivations du comportement tabagique
d'autre part.

Une affichette jointe en annexe, ainsi qu'un exemplaire du journal édité
par le Club "Première Génération sans Tabac" de la F.A.R.E.S., vous sont
proposés comme supports pour cette manifestation.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les fumeurs lorsqu'ils tentent
de se déprendre de leur dépendance, il paraît hautement souhaitable que
l'action soit portée sur le plan de la prévention.

Comme nous y incite le Ministre de la Santé et des Affaires sociales de la
Communauté française, Magda DE GALAN, formons une jeunesse capable de dire
"non" au tabac et surtout apte à prendre, en toute autonomie, les décisions
appropriées à la préservation de son intégrité physique et psychique.

Apprenons aux jeunes à être critiques face aux arguments publicitaires et
prémunissons-les contre la sollicitation. La santé est un bien qui se
cultive, et l'éducation à la santé est la meilleure voie de prévention de
toutes les assuétudes.

Nous comptons fermement que chacun d'entre vous prendra à coeur de
contribuer à cette opération, et nous vous remercions pour l'enthousiasme
que vous ne manquez pas d'y insuffler.


Elio DI RUPO

.../...